

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du MERCREDI 07 SEPTEMBRE 2022 à 18 h 30
Mairie - Salle du Conseil**

N° DCA2022-09-07/08

Présents : Pierrick DUCIMETIERE Président ;

Sandrine BUISSON – Sylvie CHARNAUD – Virginie DANG VAN SUNG – Marie FISCHER – Saïda HADDOUR –
Laurence POTIER-GABRION – Claude THABUIS ;

Alain COSTA – Sandrine HUVENNE – Béatrice MONTANT – Lucienne THABUIS.

Excusés avec procuration : Marc LOCATELLI (procuration à Claude THABUIS) ;

Bénédicte ESPINASSE (procuration à Béatrice MONTANT).

Excusés : Jean LACOMBE – Etienne RIFFAULT.

Absente : Estelle MORAND.

Membres en exercice : dix-sept / Membres votants : quatorze

**Objet : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES PLACES
EN MULTI-ACCUEIL PETITE ENFANCE**

Il est rappelé au Conseil d'administration que le fonctionnement, la composition et les règles de la Commission d'attribution des places en établissement d'accueil de jeunes enfants sont précisés dans un règlement approuvé lors de la séance du 23 juin 2021 (DCA2021-03-23/06).

Le règlement actuellement en vigueur prévoit que la commission d'attribution est composée :

- du Président du CCAS ou de son représentant,
- d'élus.e.s,
- de professionnels de la Petite enfance

Suite au renouvellement du conseil d'administration du CCAS, il est donc nécessaire de désigner les membres élus siégeant à cette commission.

Proposition est faite que ceux-ci soient au nombre de trois.

Le Conseil d'administration, après vote à main levée, à l'unanimité :

- **DESIGNE les administrateurs suivants pour siéger à la commission d'attribution des places en Multi-accueil Petite Enfance :**

Saïda **HADDOUR** – Claude **THABUIS** – Virginie **DANG VAN SUNG**.

Etant entendu que l'ouverture à d'autres administrateurs du CCAS pourra être étudiée, en cas de besoin.

Ainsi fait et délibéré,
La Roche-sur-Foron, le 07 septembre 2022

Le Président,
Pierrick DUCIMETIERE

Certifié exécutoire par le Président
Reçu en Sous-préfecture de Bonneville le **20 SEP. 2022**
Publié le **21 SEP. 2022**
Notifié le
Le Président,
Pierrick DUCIMETIERE

